bulletin d'information municipale n° 18

Plourhan magazine

CÔTES D'ARMOR

Féurier
2012





Saint-Brieuc - 13 février 2012



2011 a été une année charnière : dans le monde, des événements importants se sont produits : le drame de Fukushima est venu nous rappeler la fragilité écologique de notre société ; les révolutions arabes, porteuses d'espoir mais aussi d'interrogations…

En France, nous avons connu les dernières élections locales sous la forme actuelle : les élections cantonales en mars, puis les sénatoriales en septembre avec le premier basculement à gauche de cette institution. Par ailleurs, la construction à marche forcée des nouveaux schémas de coopération intercommunale a pu déstabiliser nos territoires.

La crise, mondiale et généralisée, qui investit tous les champs de la vie (sociale, économique, financière, écologique, énergétique, politique, etc.) montre que nous subissons aujourd'hui une véritable crise du sens.

2012 marque le 30e anniversaire des lois de décentralisation, qui ont permis aux collectivités de s'affirmer progressivement, d'élargir leurs compétences et de se mettre au service du développement des territoires et de l'épanouissement de leurs habitants.

2012 sera aussi une année citoyenne : élections présidentielles en avril-mai et élections législatives en juin. Je vous encourage à vous rendre aux urnes pour faire entendre votre opinion, quelle qu'elle soit ! Ces événements majeurs vont engager notre pays dans une période où les choix exprimés par les Français lors de ces scrutins pèseront lourdement sur leur quotidien.

L'affluence dans notre mairie pour s'inscrire sur les listes électorales (135 nouveaux inscrits) témoigne, chez nous, de l'importance accordée à ce moment.

Mais 2012 sera aussi une année exceptionnelle, malheureusement, d'un point de vue économique et social : la crise que nous traversons va se poursuivre et même s'amplifier. Les conséquences se font déjà ressentir. La crise frappe en premier lieu les plus pauvres et les classes moyennes. C'est déjà le cas avec les multiples plans de rigueur, qui instituent une taxation supplémentaire des contrats d'assurances et des mutuelles, qui augmentent les impôts des classes moyennes et populaires pour diminuer ceux des plus aisées, et qui alourdissent la TVA.

Toutes les collectivités, les plus grandes comme les plus petites, sont confrontées à des difficultés pour l'élaboration des budgets locaux : gel, voire baisse des dotations de l'État, diminution de l'autonomie fiscale et financière, problèmes d'accès aux emprunts, etc. Il y a donc nécessité de reconsidérer l'action publique des collectivités. Comme beaucoup d'autres, le département des Côtes-d'Armor est lourdement touché par la crise et les décisions gouvernementales. Il faut prendre en compte cette nouvelle donne, alors que nous savons par ailleurs que l'action du Conseil général est d'une importance capitale pour les Costarmoricains.

Aussi, nous avons conscience d'être entrés dans une nouvelle ère de l'action publique départementale, tout en réaffirmant nos valeurs, au premier rang desquelles la solidarité.

C'est le fil conducteur de l'action départementale, son cœur de métier : avec les politiques de l'enfance, de la famille, des personnes âgées ou en situation de handicap ou encore de l'insertion et du logement. Le rôle du Conseil général est de préserver les conditions de vie et de dignité des personnes les plus fragiles, dans leur vie de tous les jours. La solidarité s'entend également comme solidarité



territoriale. On le constate chaque jour, le désengagement de l'État est toujours plus fort : services publics de proximité qui disparaissent ou, pour les collectivités, la fin de l'assistance technique fournie jusqu'alors par ses services. Le Conseil général poursuivra ses politiques de développement et d'aménagement du territoire, en soutenant les filières économiques, la recherche et l'innovation, et en continuant ses investissements, même si, comme tous, il est confronté aux difficultés du crédit. Auparavant, le Conseil général pouvait intervenir sur tout, partout et pour tous. Les contraintes actuelles font que ce temps-là est révolu. Nous mettons à présent en place une action et un budget axés sur quatre priorités : le service public départemental, les politiques de l'emploi et du développement, la cohésion sociale et la solidarité territoriale. Ce sont là les piliers de notre pacte social.

Nous cherchons, chaque année, à construire un budget socialement juste et efficace économiquement, équitable pour tous les âges et quel que soit le territoire de vie. Ce sera encore le cas en 2012. Nous avons décidé d'aller de l'avant, quoi qu'il arrive, pour que cette instance départementale reste le bouclier social et territorial des Côtes d'Armor.

Cette approche est aussi locale : adapter, anticiper les besoins en ayant le respect de la population déjà en place, de sa tranquillité, de sa qualité de vie et, avec les moyens qui sont ceux d'une commune de notre importance, c'est le travail permanent de vos élus communaux. C'est ce à quoi l'équipe municipale de Plourhan s'emploie avec persévérance. La tâche n'est pas toujours facile et si le découragement peut parfois nous guetter, il est rapidement oublié et remplacé par le plaisir du travail partagé entre des élus responsables et un personnel soucieux de répondre au mieux à ses missions.

Avant de parler des projets de l'année nouvelle, j'aime à rappeler les événements qui ont marqué l'année écoulée.

Sur le plan évènementiel, 2011 a de nouveau été particulièrement riche, et principalement grâce à l'implication des associations.

Avec le risque d'en oublier, je rappellerai simplement quelques moments marquants qui peuvent étonner par le nombre de participants dans une commune de notre taille :

* Le trail Glazig qui rassemble en février plus de 3000 personnes venues de toute la France, et même de l'étranger maintenant, et qui est aujourd'hui une véritable référence sportive.
* La venue de Soldat Louis, Pat O'May, Gérard Jaffrès et Clarisse Lavanant aux 10 ans de Back Ouest, un événement musical qui a fait du bruit !
* Mais aussi l'opération Fermes et paysages, chez Jean-Paul et Annie Corbel, qui a rassemblé près de 3000 personnes venues découvrir la qualité de cette exploitation récompensée par un 2ème prix départemental.
* La randonnée équestre, le vide grenier du 14 juillet, les fêtes des écoles, le marché à la ferme de l'été, le trail Vert et Bleu, la Goëlix, les représentations théâtrales, les boum des ados…

Les bénévoles ne comptent pas leur temps.

Sur le plan des travaux : l'année a été principalement marquée par le lancement des travaux d'assainissement qui vont se poursuivre tout ce premier semestre. C'est un dossier important, techniquement et financièrement : plus d'un million d'euros. Nous allons ainsi achever les travaux inscrits au schéma communal d'assainissement plus rapidement que nous ne l'avions envisagé.

Nous avons même profité de ces aménagements pour anticiper la construction du réseau de communication de demain. En effet, la Bretagne s'engage en matière de communication Internet dans le développement d'un réseau à Très Haut Débit en programmant pour les 15 ans à venir le déploiement de la fibre optique. Profitant de nos travaux d'assainissement et de ses 8 km de tranchées, nous avons pris la décision de dérouler des fourreaux qui permettront demain aux opérateurs de passer leur fibre. C'est un pari sur l'avenir pour que notre commune reste attractive en étant rapidement équipée.

A ces travaux exceptionnels, nous devons ajouter l'entretien de notre patrimoine communal, bâti et routier, dans lequel nous investissons tous les ans. Cette année, nous avons par exemple complètement repris l'isolation du rez-de-chaussée de la salle des associations, offrant ainsi une salle plus saine et plus confortable. Ces travaux, de qualité, ont été réalisés en régie par les employés municipaux.

Nous sommes à mi-mandat, et même si je pense que nous avons accompli bon nombre des engagements que nous avions pris pour construire avec vous l'avenir de notre commune dans un projet solidaire et cohérent, il est encore des chantiers à ouvrir ou à terminer et l'année 2012 ne sera pas trop longue pour avancer dans ces réflexions et réalisations.

Les besoins en logements et l'actualité nationale du moment nous renvoient à nos responsabilités d'élus mais aussi de citoyens dans ce domaine. Pouvons-nous supporter encore que l'accès élémentaire au logement ne soit pas une réalité ? Pour notre part, nous le refusons et nous l'avons exprimé dans la révision du PLU et la mise en place d'un Programme local de l'habitat conduit par la communauté de commune du Sud-Goëlo.

Nous souhaitons maintenant le traduire concrètement par la réalisation des douze logements locatifs rue du Châtaignier, pour lesquels le permis a été délivré et dont les travaux devraient débuter en septembre . Nous resterons attentifs aux opportunités de développement de logements, qu'elles soient publiques ou privées, car il est important de permettre aux jeunes ménages de s'établir dans de bonnes conditions à des prix supportables. Le développement de notre commune, le maintien de nos écoles et de nos commerces en dépendent, mais cela doit se faire de manière cohérente et avec notre capacité d'accompagnement.

Cette politique de développement maitrisée se constate sur le plan démographique : ainsi, même si nous constatons un tassement dans le domaine de la construction, notre commune est toujours dynamique et, suite au recensement 2011, le chiffre INSEE 2012 nous donne une population totale de 1996 habitants (1912 en 2007). Bienvenue aux nouveaux Plourhannais, nous espérons qu'ils seront sensibles au charme de notre petite commune.

L'installation de nouveaux commerçants et artisans, très jeunes pour certaines, traduisent aussi ce mouvement. Je vous

invite collectivement à être leurs clients fidèles si nous voulons les conserver !

Dans le domaine scolaire, des efforts importants, tant en investissement qu'en fonctionnement, ont été réalisés ; mais avec près de 260 élèves en primaire, qu'il nous faut accueillir, nourrir et encadrer, les infrastructures doivent être entretenues et sans cesse perfectionnées.

Nous travaillons sur l'amélioration énergétique de l'école Lucie Aubrac, il nous faut également étudier le remplacement de la classe mobile aujourd'hui très fatiguée. Ce travail doit, malgré tout, de par sa proximité, être conduit conjointement au déplacement des services techniques. Pour le moment, nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion et la commission travaux examinera les différents scénarios possibles. Parallèlement, nous allons poursuivre l'entretien de nos bâtiments communaux : la toiture de l'école (des ardoises ont été emportées par la tempête), un nouveau programme routier, des aménagements à la salle des fêtes, pour les plus importants.

Les enduits intérieurs et l'électricité ayant été réalisés, les travaux du moulin de Merlet finiront par la partie plancher et la pose des ailes. Le moulin devrait être fonctionnel pour la Fête des moulins du 19 mai prochain.

Je terminerai mon propos par l'évocation rapide de l'intercommunalité et tout l'intérêt de cette coopération de communes qui nous permet de porter des projets territoriaux d'envergure.

Des équipements que vous connaissez bien : piscine et golf, ou de ses services : assainissement non collectif, Service de collecte des ordures ménagères, petite enfance, Centre intercommunal d'action sociale, gendarmerie, caserne de secours...

L'année 2011 a été marquée par l'ouverture de la station VTT en partenariat avec la CdC Lanvollon-Plouha : elle connait déjà un grand succès public. Depuis septembre dernier, c'est la compétence nautique qui a été transférée à la Communauté par la volonté unanime des six communes. Bel exemple d'intelligence collective qui permet maintenant d'envisager une vraie politique nautique territoriale de qualité, et qui place cette structure dans les trois ou quatre premières de Bretagne. 2012 a commencé par la signature, vendredi 6, du contrat de territoire avec le Conseil général, assurant à travers ce partenariat un soutien aux projets locaux de plus d'un 1,2 millions d'euros, montant qui permettra entre autre de financer les équipements structurants de nos communes et de notre communauté de communes.

Le sujet du périmètre de l'intercommunalité s'est invité dans nos réflexions par l'intermédiaire de la révision du schéma de coopération intercommunale voulu par le préfet. Si, dans un premier temps, notre territoire n'est pas directement concerné par le futur arrêté préfectoral, l'évolution des structures intra ou extra territoriales auxquelles nous appartenons ne peut que nous interroger sur les modifications à terme de nos limites ou de nos compétences.

Aussi nous avons décidé, dans la sérénité de nos débats, de prolonger notre réflexion au cours de cette année, d'autant que nous devons tout de même répondre à l'obligation de suppression des deux syndicats d'eau, celui de l'Ic et celui de Plourhan-Lantic au profit d'un transfert vers la communauté de communes.

Enfin, en ce qui concerne les grands chantiers, en 2012 débuteront les travaux de la caserne de Saint-Quay-Portrieux, mettant ainsi un terme au projet de modernisation du centre de secours du Sud-Goëlo ; les travaux de construction de la chaufferie bois à la piscine ; les travaux de construction du bâtiment d'accueil du pôle nautique. Seront également lancés les études sur la rénovation du club house du golf ainsi que sur la piste de roller en partenariat avec la commune d'Étables-sur-Mer.

Je souhaite, ici, dire le plaisir que j'ai à conduire les débats de cette assemblée, sérieuse et studieuse, œuvrant dans le plus grand respect des uns et des autres à la conduite d'une politique d'intérêt général bien comprise de tous, je l'espère.

Je vous adresse à tous mes vœux de santé, de bonheur et de justice pour 2012.

Loïc Raoult
Maire, Conseiller général

Sommaire

Édito	**p. 2**
Services	**p.5**
Vie communale	**p. 6**
Assainissement, voirie	**p. 10**
Urbanisme	**p. 11**
École, enfance, jeunesse	**p. 12**
Solidarités	**p. 14**
Environnement	**p. 17**
Culture, loisirs	**p. 18**
CCSG	**p. 22**
Sport	**p. 23**
Calendrier des fêtes	**p. 24**





Directeur de la publication : Loïc Raoult

Rédaction : Anne Le Tilly

Bulletin d'information Mairie de Plourhan www.plourhan.fr

Collaboration :
Laurent Bertin, Samuel Bourges, Richard Brugidou, Maurice Dechambre, Alan Dombrie, Marie-Annick Guernion Batard, Philippe Virthe

Maquette et impression : imprimerie Jacq 02 96 78 61 61

L'info en direct et en continu, c'est sur www.plourhan.fr ;
actualité municipale, pv des conseils municipaux, vie associative, alertes ecowatt, démarches administratives (famille, santé, travail, études, papiers, vie de citoyen, logement, impôts...)

Les horaires d'ouverture de la mairie
Lundi-mercredi-vendredi
8h30-12h00 et 14h-17h00
Mardi-jeudi-samedi
8h30-12h00
tél : 02.96.71.94.34
fax : 02.96.71.42.92
mairie@plourhan.fr

Permanences des élus
- Alan Dombrie, adjoint à l'assainissement, l'eau, les énergies et les déchets
  lundi 10h00-12h00

- Philippe Virthe, adjoint à l'urbanisme
  mardi 10h00-12h00

- Maurice Dechambre, adjoint à la communication et aux associations
  mercredi 10h00-12h00

- Henri Messager, adjoint aux travaux
  jeudi 10h00-12h00

- Marie-Annick Guernion Batard, première adjointe, déléguée aux affaires sociales et scolaires
  vendredi 10h00-12h00

- Loïc Raoult, maire
  samedi 10h00-12h00 et sur rendez-vous.

Conseillers délégués :
- Voirie et suivi des services techniques : Gérard Guégan
- Communication : Anne Le Tilly

Secrétariat : Valérie Labrosse, Mireille Le Gall

Secrétaire général : Erwann Hervé

Bibliothèque
Gratuite pour tous

Accueil assuré par des bénévoles.
lundi 14h00-16h30
mardi 14h00-17h30
samedi 10h45-12h00

Informatique, le samedi de 10h00 à 12h00



Pendant les vacances scolaires :
fermée le lundi et mardi mais ouverte tous les samedis.

Informatique, le samedi de 10h00 à 12h00.

Le Relais Poste Commerçant, au bureau de tabac/journaux de Madame Jacqueline Savouroux (qui cède son commerce à Laurent Pinton, d'Etables, début mars).
Ouvert tous les jours de 7h45 à 12h30 et de 16h à 19h30 (fermé le mercredi après-midi).
- Vente des produits du courrier : timbres, emballages, produits préaffranchis...
- Remise des instances
- Dépannage financier sous forme de retrait de 150 € par semaine et par compte pour les habitants de la commune titulaires d'un compte à la Poste.

Théo Le Diouron, conciliateur de justice est présent à la mairie le premier lundi du mois, sur rendez-vous, de 14h00 à 16h00.

Un défibrillateur est accessible 24h/24 au pignon est de la mairie, côté stade.

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le jeudi dans toute la commune sauf à la Ville Morel et au Chanet, où les poubelles sont ramassées le mercredi.

Eco-points
Merci de veiller à la propreté des éco-points, fréquentés par tous et entretenus par le personnel communal.

Déchetterie
Zone artisanale des Islandais, Étables-sur-Mer
Ouverte le lundi et du mercredi au samedi, de 9h00-11h45 et 13h30-17h45
Tél : 02 96 70 62 80

Marché sur la place de la Victoire
- Couscous le mardi à partir de 16h30, Mme Delaunay, de Plourhan
- Crêpes le mercredi à partir de 16h30, M. Prat, de Notre-Dame-de-la-Cour
- Pizzas le lundi à partir de17h, Cauli Pizza, de Pléguien
- Pizzas de la boulangerie La Romarine, le vendredi soir sur commande.
- Cuisine japonaise tous les mardis à partir de 17h30 , Sugimoto Takuzo
  Tél : 06 16 11 38 80

Transports
• Tous les vendredis matin, navette Plourhan – Saint-Quay-Portrieux assurée par Proxi Trans.
La prise en charge se fait vers 9h30-9h45 au domicile des personnes sur réservation la veille avant 17h au 02 96 70 67 00 ou d'une semaine sur l'autre.

Arrivée à l'Office du Tourisme de Saint-Quay-Portrieux à 10 h.
Le retour au domicile s'organise vers 11h15.
Un arrêt a lieu auprès de la boulangerie La Romarine de Plourhan.
Tarif : 3 € à la charge de la personne (aller-retour).

• Ti'Bus Plourhan-Saint-Brieuc
Ligne 9
départ : Plourhan, 8h27 (bourg)
arrivée 9h11 à Saint-Brieuc
(gare routière)

Retour : départ Saint-Brieuc 17h25,
arrivée Plourhan 18h15.
Tarif : 2 € (le trajet)

Vous souhaitez communiquer sur votre activité professionnelle ou bénévole

Les artisans, commerçants, entrepreneurs et représentants d'association qui souhaitent informer sur leurs activités via le bulletin semestriel ou la feuille info mensuelle peuvent le faire par mèl à mairie@plourhan.fr (objet : article pour bulletin) ou sur papier à l'accueil de la mairie.

Tibus expérimente le trajet à la carte

Télécharger sa carte d'abonnement de transport sur le site tibus.fr

La compagnie armoricaine de transport (CAT), qui exploite le réseau de transports en commun Tibus pour le Conseil général, a lancé une expérimentation. Des usagers testent une carte d'abonnement sur la ligne la plus fréquentée du réseau, la 9, qui relie Paimpol à Saint-Brieuc. Le fonctionnement de cette carte s'inspire de la carte KorriGo, en usage dans l'agglomération rennaise. En effet, l'idée est de télécharger son "pass" mensuel sur le site internet de Tibus. À plus long terme, les usagers pourront aussi le faire depuis leur téléphone portable. La carte de transport est alors validée à la première montée dans le bus.

Objectif de l'opération : favoriser "l'intermodalité" entre lignes de bus, et si tout se déroule bien, entre bus, tramway et TER d'autres villes comme Brest, Lorient et Quimper.

(source "Armor Magazine", 03.02.2012)

Vie communale

Noces d'or

Fin septembre, cinquante ans après leur mariage à Plourhan, en juillet 1961, Annick et Michel Collin ont fêté leurs noces d'or, entourés de leur quatre enfants, leurs treize petits enfants et leur arrière-petite fille. Après avoir travaillé dans le canton et participé très activement à la vie de la commune au travers d'associations d'animation qui firent la renommée de la commune (mémorables fêtes de la bière et exhibitions de haute tenue de majorettes). Ils profitent maintenant de leur retraite, du temps de voyager un peu et surtout de leur famille.



Fils d'argent

L'assemblée générale des Fils d'Argent s'est tenue mi-janvier devant une centaine d'adhérents, sous la présidence de Daniel Eouzan. Devant le succès des activités proposées en 2011, l'association les reconduit 2012 (randos, voyages, cuisine, couture, etc.). Pour clôturer cette assemblée, des cadeaux et de chaleureux remerciements ont été adressés à monsieur et madame Rouiller. M. Rouiller a été vice-président de l'association durant de nombreuses années. Tout le monde s'est retrouvé pour la traditionnelle galette des rois offerte par l'association. Maurice Dechambre, adjoint aux associations, en a profité pour féliciter les bénévoles et leur président pour leur dynamisme et la diversité des activités ainsi que pour leur implication dans la Pierre le Bigaud pour la lutte contre la mucoviscidose.



Repas des anciens



Cérémonies du11 Nouembre



Agrandissement de la Boucherie-Epicerie



Un petit clin d'œil sur le commerçant :
Formé très jeune en apprentissage par un artisan, Frédéric Marquet obtient à 18 ans son C.A.P. de boucherie-charcuterie.
Il poursuit sa formation à Vitré en préparant un Brevet professionnel qu'il obtient à 20a ns.
A partir de 1987, il acquiert de l'expérience en devenant responsable du rayon boucherie dans le groupe STOCK/COMOD avec cette particularité d'être remplaçant en itinérant dans les dix-neuf magasins de la région.
Il découvre ainsi les Côtes d'Armor à l'occasion d'un remplacement à Plouha où il fait, entre autre, la connaissance du receveur de la Poste, résidant à Plourhan.
A 26ans, fort de son expérience, il quitte le groupe et s'installe à son compte dans une commune proche de Laval.

Parallèlement, au fil des années, l'amitié entretenue avec le receveur de la Poste, devenu entre temps conseiller municipal à Plourhan, lui permet de mieux appréhender la reprise de la boucherie du bourg appartenant à cette époque à monsieur Louis Cariou.
En 2001, monsieur Marquet s'installe à Plourhan et rachète ce commerce ; il continue à développer l'affaire avec succès.

Le projet d'agrandissement :
En 2010, monsieur Marquet prend contact avec les élus pour étudier la possibilité de s'agrandir. La commune, soucieuse de maintenir et développer le commerce de proximité, propose de lui céder avantageusement une parcelle de terrain entre l'école Lucie Aubrac et son commerce.
Le projet prend forme, le permis délivré, les travaux se terminent courant novembre 2011.
Sur plus de 20 m², on peut trouver à ce jour : fruits et légumes – crèmerie – surgelés – pizzas – glaces - épicerie générale – vins et spiritueux - produits d'entretien - préparation de buffets campagnards à la demande.

A noter : la viande d'excellente qualité ainsi que les fruits et légumes sont approvisionnés par des producteurs régionaux.
Outre l'agrandissement, ont été installées : une chambre froide en arrière boutique, conforme aux normes et de nouvelles vitrines en magasin.
Un nouveau magasin, clair, accueillant et bien achalandé !
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi & samedi de 8h15 à 13h00 et de 15h15 à 19h30 ; dimanche de 8h30 à 13h00.
Fermeture hebdomadaire : le mercredi
Tel 02.96.71.93.80

Inauguration :
L'inauguration a eu lieu le mercredi 14 décembre à 18 h00 en présence de monsieur le maire Loïc Raoult, de ses adjoints et conseillers municipaux.

Souhaitons à monsieur Frédéric Marquet une Bonne Année 2012 ! En espérant qu'une majorité de Plourhannais contribuent au développement de cette nouvelle son activité.

Philippe Virthe

Départ en retraite de Marie-Thérèse Mallargé

A l'issue des vœux, Marie-Thérèse Mallargé, a été saluée par Marie-Annick Guernion Batard, adjointe aux affaires sociales et scolaires comme quelqu'un de très serviable et toujours disponible ; ses collègues ont remercié la bonne camarade de travail et de rigolade. Employée de longues années au restaurant scolaire de la commune, madame Mallargé a aussi travaillé au centre communal d'action social puis au Centre Intercommunal d'Action Sociale du Sud-Goëlo.



Nouvel adjoint et conseillère déléguée



Alan Dombrie, jusqu'alors conseiller délégué à l'environnement (eau potable, eau usée, eau pluviale, énergie, déchets) a été élu adjoint à l'assainissement, l'eau, les énergies et les déchets lors de la séance du conseil municipal du 20 janvier, par quinze voix sur dix-huit et trois blancs.
Anne Le Tilly a été nommée conseillère déléguée à la communication.
Pour une commune de notre taille, le nombre d'adjoints maximal autorisé est cinq. Il s'agit donc de diminuer l'indemnité individuelle du maire et des adjoints afin de permettre d'élargir la municipalité :
- Maire : 35 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1 015 (le taux maximum étant de 43 % et le taux actuel de 37%).
- Adjoints : 15,7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1 015 (le taux maximum étant de 16.5 % et le taux actuel de 16.5 %)
- Conseillers municipaux délégués 6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1 015

L'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale.

Transfert des Ets Le Prouost à la Z.A.E. du Carrefour à Plourhan

Un petit clin d'œil sur l'entreprise :
Créée par Monsieur Patrick Le Provost en janvier 1976, soit 35 ans d'activité à ce jour, la S.A.R.L. Le Provost, connue de tous pour son sérieux et sa compétence, possède plusieurs cordes à son arc : charpente, menuiserie, vérandas, escaliers, agencement divers.
Historiquement tournée vers la menuiserie traditionnelle pendant de nombreuses années, et dans le but de mieux appréhender de nouveaux secteurs d'activité, M. Le Provost effectue un voyage d'étude en 2003 avec l'interprofession, au Canada et en Scandinavie.
Il en revient convaincu qu'il y a lieu d'anticiper et de démarrer au plus vite le marché de la construction à ossature bois, mieux adaptée aux nouvelles contraintes thermiques et énergétiques.
Avec en complément une solide formation à Angers, il réalise sa première maison à ossature bois de 135 m² en 2004.
Depuis, il ne fait que devancer les futures normes d'isolation thermique en présentant chaque année au salon de l'Habitat à Saint-Brieuc des complexes de murs bois répondant au nouveau label "BBC" (Bâtiment basse consommation).
Et il prépare déjà la prochaine étape : la maison passive à énergie positive... sans chauffage.
Récompensé pour son esprit novateur et ses résultats, Il reçoit à ce titre le 2e prix départemental "Stars et Métiers".
Toujours dans une démarche entrepreneuriale, il forme depuis 2002 son neveu, Gildas Le Provost, ce qui permet de lui transmettre l'entreprise en avril 2010 avec à la clé un projet de transfert des ateliers.
A son actif fin 2011 : 40 maisons à ossature bois avec un 1er test positif d'étanchéité à l'air effectué sur une maison dite "passive" à Boquého , dont 3 maisons qui ont reçu le label "BBC".



Le projet de transfert des ateliers :
Pour la réalisation de son projet de transfert, monsieur Le Provost se met en relation en 2010 avec la Commune ; cette dernière lui propose un terrain de 5000 m² dans la zone d'activité économique du lieu dit "Le Carrefour".
Les élus ont la volonté de privilégier le maintien de cette entreprise dans la Communauté de Commune du Sud-Goëlo aussi les efforts souhaités par l'entreprise sont-ils acceptés.
Le projet est élaboré courant 2011 et la construction se termine.
Ce nouvel outil de travail est impressionnant : un grand atelier métallique en bardage double peau isolé de 750 m² équipé d'un pont roulant servant à la manutention des grosses pièces pesant jusqu'à 4 tonnes.
Un ensemble de bureaux, salle de réunion et vestiaires sur deux niveaux d'une surface totale de 110 m² en ossature bois, parfaitement isolé.

Emplois :
3 salariés en 1997 ; 4 salariés, 1 apprenti et 1 employé de bureau en 2002 ; 8 salariés en 2011.
Et à terme la création de nouveaux emplois.
Gageons qu'avec un tel investissement et sa démarche innovante, la SARL Le Provost représentée maintenant par son nouveau dirigeant M. Gildas Le Provost, restera une des P.M.E. les plus dynamiques de notre département dans ce secteur d'activité,.

Philippe Virthe

Etat-civil

8 MARIAGES
CHAZALMARTIN Olivier et DE SEUNIAC Aurélie le 16 mai
DEVILLER Dimitri et GAUTIER Isabelle le 4 juin
DURAND Maxime Georges et PAQUÉ Elodie le 14 juillet
GAUFFENY Yoann et LUCO Virginie le 11 juin
HEITZ Yoann et BRILLET Morgane le 23 avril
HENGOAT Alexandre et LESPAGNOL Elodie le 25 juin
HINAULT Xavier et HILLION Sandrine le 10 août
JANDIN Mathieu et LE DU Sandrine le 20 août
LEFFONDRÉ Frédéric et PLESSE Aurélie le 17 août
LUCO Yves et CHAIN Anne-Laure le 16 juillet
PROCHASSON Pierrick et MUCCIANTE Audrey le 8 juillet
VANÇON Sylvain et JAFFRÉ Charlotte le 16 avril

20 NAISSANCES
AUBERT Lou le 16 septembre
BALLET Ella le 21 novembre
CABARET Thomas le 3 janvier
COLLET Julie le 13 décembre
DEBRAY Camille le 28 août
HAMON DODIER Justine le 16 février
DUMONT Camille le 8 octobre
FORESTIER Timéo le 16 mars
HELARY Céréna le 27 août
JOUAN Lise Annick le 15 octobre
LEFFONDRÉ Noam le 4 juillet
LEGRAND Emma le 13 mars
LE GALL Sofia le 13 mai
LE JORT Daniel le 15 juillet
LEPESTEUR Margot le 10 août
MARCHAND Nolann 22 février
MORELLE Isaline le 2 avril
PETIT Margotle 12 avril
ROBIN Hugo Alexis Julien le 24 juillet
GUILLAUME Camille Sacha le 27 février

13 DÉCÈS
GUEGAN Jean-Noël le 1 janvier
HOUARD Robert le 20 juin
HUE Jeanne le 5 octobre
JOSSE Robert le 19 juin
LE CORVAISIER Michèle le 1 avril
LE GAGNE Bernard le 23 mai
LE GLUDIC Marie-Thérèse le 14 janvier
LE MENN Andrée le 19 juin
LORIEN Christiane le 26 mars
MARCONNET René le 14 septembre
MOREL Madeleine le 22 janvier
MORIN Lucien le 3 mai
PERSON Johan le 16 janvier
RINGOT Jean le 25 novembre
THIÉFINE Jeannine le 17 février

Les artisanes et commerçantes

Claudie Daniel, abat-jouriste



L'Autre Jour-l'atelier : création et fabrication sur mesure d'abat-jour et de bijoux pour une envie de rhabiller, de personnaliser un vieux pied de lampe de famille ou de réutiliser un objet auquel on tient. Claudie Daniel établit un devis personnalisé (et gratuit) pour tout projet, selon les souhaits et les moyens de chacun, en proposant une large gamme de modèles et de tissus précieux ou très accessibles.
Installée depuis douze ans à Plourhan, rue de la Paix, elle y a ouvert son atelier en février 2011, pour ses 40 ans. Auparavant, Claudie Daniel a exercé son métier pendant treize ans dans son magasin à St-Brieuc. Elle a fait le choix d'installer son activité créatrice là où elle vit, participant ainsi au renouveau du centre bourg. C'est dans un très joli atelier, entre confections et antiquités, qu'elle reçoit, sur rendez-vous, dans un univers à part, très personnel mais où chacun (re)trouvera un souvenir, une émotion car l'atmosphère y est chaleureuse et un peu magique, les époques s'entremêlent sous les regards tendres des chats de l'artiste.

Vous pouvez la rencontrer, sur rendez-vous, du lundi au samedi.
Tél. : 02 96 71 41 18 / 06 61 54 76 46
cldaniel@wanadoo.fr ;
site (très beau !) à partir de la mi-février : www.lautrejour-latelier.fr

Claire Rainette, créatrice de mode



Un autre joli nouveau sourire dans la commune. C'est celui de Claire Rainette, toute jeune créatrice talentueuse et passionnée de vêtements sur mesures et d'accessoires.
Que l'on soit fluette ou très ronde, Claire met en valeur la belle personne qu'elle reçoit et l'échange n'est pas un vain mot. Rainette est son nom de créatrice : pas la pomme, non, la petite grenouille. Et on l'imagine bien dans un tableau de Monet, au milieu des nymphéas, même si elle préfère les tons rouges aux bleus. Claire a déjà un univers bien à elle, à la fois doux (dans les motifs) et affirmé (dans les couleurs) et original (dans les formes) ; c'est à cela que l'on reconnaitra bientôt sa patte. Elle travaille principalement les cotons imprimés mais aussi le velours, le polaire, la suédine et le simili cuir (pour les sacs). Elle reprendra les marchés en avril (Paimpol, Lannion, Plougastel, Guingamp, etc.) et participera au salon de la Création et des Métiers d'Art, le 20 mai à Plouha. On la retrouvera à Plourhan à l'occasion de diverses manifestations communales. En attendant, on peut découvrir ses accessoires à "la Vie en Couleurs" de Nicole Desjardins, à St-Quay-Portrieux et à la boutique Atelier de Moncontour et sur rendez-vous :
tél. : 06 87 48 35 23
http://clairerainette.canalblog.com
claire.dauge@aliceadsl.fr

Fanny Briand, esthéticienne

Après s'être fait coiffé(e) chez Michèle, avoir choisi une belle composition florale chez Isabelle pour égayer son chez soi, acheté le journal chez Jacqueline, fait ses emplettes chez Frédéric, et choisi un bon gâteau chez Romain et Marine, pris rendez-vous avec Claudie pour enfin métamorphoser la lampe de l'arrière grand-mère, et avant de faire une pause méritée chez Frank et Patricia autour d'un excellent café, pourquoi pas une remise en forme à l'Instant Beauté ? Depuis décembre, Fanny Briand propose soins du corps et du visage dans son salon accueillant et lumineux . Beaucoup y ont déjà pensé à Noël : offrir une séance de balnéothérapie ou d'oligothérapie (soin minéral) mais c'est toute l'année une bonne idée cadeau, pour un anniversaire par exemple.

Au printemps prochain, après une formation, Fanny sera la reine de la pose de "gel-u.v." : un gel teinté d'excellente tenue, que l'on applique sur l'ongle (sans abrasion préalable, contrairement aux postiches) et qui sèche en une minute sous rayons ultra-violet, sur lequel on peut dessiner ou ajouter des incrustations. Un salon offre aujourd'hui bien autre chose que le maquillage ou l'épilation et les hommes fréquentent de plus en plus les instituts ; tant mieux pour les femmes et tant mieux pour le sourire de Fanny.

L'Instant Beauté, 14, place de la Victoire.
Tél.02.96.33.20.42.
Ouverture, le lundi, de 14h à 19h. Du mardi au samedi, de 9h à 19h et sur rendez-vous, de 12h à 14h.



Première étape des travaux d'assainissement des villages réussie !



Alain Dombrie, adjoint à l'Assainissement

Mercredi 21 décembre, le maire et les adjoints ont procédé à une visite de chantier à la Ville Quinio.
Lors de cette visite, l'entreprise SADE d'Yffiniac a pu présenter la fin de la première phase des travaux.
En effet les conduites de collecte des eaux usées sont posées et les réfections de chaussée sont réalisées.

Satisfaction des riverains
Durant le chantier, les riverains ont pu apprécier le professionnalisme des équipes de terrain ainsi que leur disponibilité.

Deuxième phase
Afin de pouvoir permettre aux usagers de se raccorder, il faut poser le poste de relèvement des eaux usées de manière à envoyer les effluents dans la station d'épuration. Ces travaux seront exécutés en janvier et le poste de relèvement sera mis en service fin janvier.

Suite des opérations
Début janvier, un équipe de l'entreprise SADE réalisera les travaux rue de la Croix-Bleue et terminera les réfections de chaussées pendant qu'une deuxième équipe commencera les travaux à Saint-Barnabé.
Le secteur de Saint-Barnabé sera en travaux jusqu'au mois de mars, les autres villages (la Bourdonnière, le Carrefour) seront mis en chantier au printemps.

Nous vous rappelons qu'une permanence est à votre disposition le lundi de 10h à 12h et qu'un cahier de liaison est toujours disponible à la mairie, ainsi qu'une documentation (élaborée pour la réunion publique qui avait eu lieu en septembre).





Voirie



Henri Messager, adjoint aux Travaux

Pour l'entretien de nos routes, les travaux suivants ont été réalisés en 2010 et 2011

Tranche ferme :
- Rue de la Paix (le carrefour de la rue de la Paix route de Saint Barnabé)
- Routes de Convenant, Buhen et Tourdigné
- Début de la VC 15 (route de Bobihen) au Petit Kergrain
- VC n° 22 de Saint Sauveur à Pleumental
- VC desservant la parcelle ZH n°15 à Saint Barnabé

Tranches conditionnelles
- La Marmouillette au Pont du Bouillon
- Château Fort Ville Dahaut Ville Cade
- Buhen Saint Maudez
- fin de la tranche ferme à la limite de Pléguien
- Route de Saint Sauveur (au départ de la rue du Parc)

L'entreprise SCREG a réalisé la tranche ferme et la totalité des tranches conditionnelles pour un montant de 212 727.95 € HT en choisissant la variante mixte enrobé à froid Compomac et enrobé à chaud dans les parties subissant les girations d'engins lourds ; solution économiquement plus avantageuse et environnementalement plus économe en énergie et en production de gaz à effet de serre (environ – 60 %).
A cela s'ajoute le revêtement de trottoir à venir en enrobé de couleur pour une plus-value de 16 750 € HT, ce qui porte le marché à 229 477.95 € HT.

En 2010-2011, plus de 34 tonnes de compomac (enrobé à froid) ont été utilisées pour boucher trous et nids de poule sur nos routes, à quoi il faut ajouter un surfaçage d'asphalte gravillonné pour assurer l'étanchéité à certains endroits. Les conditions climatiques de certains hivers n'arrangent pas l'état des routes et leur entretien demande une attention constante sur le long terme.

En juillet dernier, le programme de voirie 2011 a été validé et les travaux seront réalisés en mars :
- Tranche ferme VC n°2 de la Ville Neuve à la Ville Cade pour 1 800 mètres linéaires
- Tranche conditionnelle n°1 VC n° 11 route du moulin de Merlet pour 390 ml
- Tranche conditionnelle n°2 VC n°34 route de Bringolo pour 335 ml
- Tranche conditionnelle n°3 VC n°33 et 33 P route de la Ville Sault pour 321 ml
- Tranche conditionnelle n°4 VC n°29 P + VC le Grand Kergrain pour 138.50 ml.



Gérard Guégan, conseiller délégué à la voirie et au suivi des services techniques



Philippe Virthe, adjoint à l'Urbanisme

Commission urbanisme

Objets de la commission urbanisme :
aide à l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme ; vérifier l'existence des réseaux (voirie, eaux) et leur suffisance ; donner un avis sur l'aspect extérieur du bâtiment à édifier, décider s'il y a lieu de déclencher un contrôle pour l'établissement d'un plan de récolement.
Résultat pour l'année 2011 :

Dossiers traités par le Service urbanisme et validé par la Commission urbanisme:
Nous avons délivré:
-28 permis de construire
-1 permis de démolir
- 42 déclarations préalables pour travaux: abris de jardin-vérandas-clôtures-modifications d'aspect extérieurs-division de parcelles-pose de panneaux photovoltaïques-pose de vélux-extensions de bâtiments.
- 63 certificat d'urbanisme

Dossiers traités par le service urbanisme et validé par la commission "loi paysage"
- 2 déclarations préalables au titre de la loi paysage: modification de talus et abattage d'arbre

Soit un total de 136 dossiers pour l'année 2011.

Commission loi paysage

Objectif de la commission "loi paysage" crée en rapport avec le Plan Local d'Urbanisme. approuvé le 18 décembre2009 :

Préserver les éléments remarquables du paysage, étudier et prendre en considération les demandes exprimées par les administrés en y apportant les réponses appropriées.

Si vous avez l'intention de :
-Couper des arbres ou défricher un bois.
-Couper des arbustes ou arbres sur talus
-Ouvrir un talus pour accéder à une parcelle
-Déplacer ou éliminer un talus etc..

Que ces éléments du paysage vous appartiennent ou pas - tous travaux pouvant modifier l'aspect environnemental de notre patrimoine paysagé - avant de commencer les travaux, renseignez-vous au préalable à la mairie auprès de notre service urbanisme ; nous vous informerons sur le classement et la protection éventuelle dans le cadre de la "loi paysage".

Révision du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) du Pays de Saint-Brieuc

Rappel : C'est quoi le SCOT ?
C'est le document de référence, issu des directives Européennes et Nationales, élaboré par les représentants de chaque communauté de commune du Pays de Saint-Brieuc. Tous les P.L.U. (Plan local d'urbanisme) doivent être compatibles avec les orientations du SCOT.

Que dit ce document en général :
- Aménager le cadre de vie
- Assurer sans discrimination aux populations résidentes et futures des meilleures conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports.
- Assurer la gestion des sols de façon économe.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Réduire les consommations d'énergie, économiser les ressources fossiles.
- Assurer la protection des milieux naturels et paysages.
- Préserver la biodiversité par des couloirs écologiques.
- Promouvoir l'équilibre des populations entre zones rurales et urbaines.
- Rationnaliser la demande de déplacements.
- Le dernier SCOT existant à ce jour, approuvé en Janvier 2008 et s'appliquant aux 64 communes du "Pays de Saint-Brieuc" dont nous dépendons, nous a permis entre autre d'élaborer notre P.L.U. validé en Février 2010.

Le contexte législatif et réglementaire en constante évolution modifie ou entraine d'autres sujets par exemple :
- Application du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (S.A.G.E.) pour les différents bassins versants.
- Elaboration d'un document d'aménagement commercial (D.A.C.)
- Application de nouvelles dispositions concernant la "trame verte et bleue et biodiversité", cohérente et fonctionnelle avec une cartographie détaillée.
- Nouvelles normes sur la consommation d'espace, d'énergie ainsi que sur la "loi littoral"
- Nouvelles orientations dans la politique des transports et déplacements avec la définition de grands projets d'équipements et de dessertes par les transports collectifs.
- Analyse et intégration des zones "Natura 2000" (protection de la faune et de la flore) concernant 17 sites référencés dans le Pays de Saint-Brieuc.
- L'évolution et la création de ces nouveaux sujets nous conduisent à envisager la révision du document SCOT actuellement en vigueur.

Le Pays de Saint-Brieuc s'est engagé à produire ce nouveau document avant les élections municipales de mars 2014.
Un "Comité de pilotage" aidé d'un "groupe de suivi SCOT" ont été mis en place en Juin 2011 à raison d'une réunion tous les mois pendant 2 ans.
Les représentants pour notre Communauté de Commune du "SUD GOËLO" travaillant sur ce dossier :
-Le président de la communauté de Commune : M. Loïc Raoult.
-Le vice-président du Pays de Saint-Brieuc en charge du SCOT : M. Christian Urvoy-Maire de Binic.
-Le suppléant-membre du "groupe suivi SCOT" : M. Philippe Virthe

La parution du nouveau SCOT à partir de Janvier 2014 nous conduira à réviser obligatoirement notre P.L.U. et ce avant le 1er Janvier 2016 afin de mettre en conformité nos documents d'urbanisme avec les nouvelles orientations du SCOT.
Des entretiens et présentations préalables de ce document auront lieu avec tous les élus locaux au cours de ces deux années de travail.

Philippe Virthe

Délégation du droit de préemption urbain de la commune à Foncier de Bretagne rue de la Fontaine

La municipalité souhaite développer le logement social dans le cœur de son centre bourg (proximité immédiate des écoles, des commerces, de l'église et des services). Ce projet nécessite l'acquisition d'emprises foncières rue de la Fontaine. Le coût de ces acquisitions, la nécessité de leur mise en réserve le temps que le projet aboutisse et le travail de négociation, de suivi administratif, voire de contentieux, implique une masse de travail trop importante pour que la commune l'assume seule. Par ailleurs, elle implique une connaissance approfondie des procédures. Pour ces raisons, la commune fera appel à l'Établissement public foncier de Bretagne (EPF), auquel elle délègue le droit de préemption urbain ainsi que les droits de priorité et les droits de délaissement dont elle est titulaire, pour les biens qui l'intéressent.

L'EPF est un établissement public d'État à caractère industriel et commercial intervenant à l'échelle régionale. Il a pour objet de réaliser, pour son compte, celui de l'État, des collectivités locales ou de toute personne publique, des acquisitions foncières destinées à constituer des réserves foncières en accompagnement des opérations d'aménagement conformes au Code de l'urbanisme. Il dispose d'un personnel spécialisé et de fonds dédiés qu'il peut mettre à disposition de la commune par le biais d'une convention entre les deux parties.
Il procède aux acquisitions nécessaires par tous moyens.
Dans cette optique, l'EPF de Bretagne signe des conventions cadres avec les EPCI, définissant les grands enjeux partagés, puis des conventions opérationnelles pour chaque secteur de projet. En ce sens, la Communauté de communes du Sud-Goëlo a signé une convention cadre le 13 septembre 2011 avec l'EPF qui devra être complétée par une convention opérationnelle avec chaque collectivité sollicitant son intervention. Cependant, afin de pouvoir répondre rapidement à d'éventuelles opportunités foncières il est convenu que la signature de la convention cadre permette à l'Établissement public foncier de Bretagne d'exercer un droit de préemption sur l'ensemble du territoire de l'EPCI, à la demande expresse et sur délégation du titulaire dudit droit.

Ainsi, la commune a-t-elle demandé à l'EPF d'intervenir le 4 janvier 2012 sur les parcelles cadastrées A 368, 369, rue de la Fontaine, ainsi que sur la parcelle A 367, objets d'une déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie le 3 décembre 2011.
Pour faciliter les acquisitions par l'EPF dans cette zone et afin de pouvoir réagir rapidement à toute déclaration d'intention d'aliéner, demande d'acquisition d'un bien, présente ou à venir, la commune délègue à cet établissement ses droits de préemption dans cette zone ainsi que tout droit de délaissement ou de priorité défini par le Code de l'Urbanisme dont elle serait titulaire,

Enfance-Jeunesse

Ecole : 256 enfants
École publique Lucie Aubrac :
Marie-Luce Guillet, 02 96 71 91 78
École privée Sacré-Cœur :
Anne Renaux, 02 96 71 94 06

Garderie : 35 à 60 enfants accueillis
horaires d'ouvertures : 7h30-8h30 /16h30-18h45)
Cantine et garderie sur inscription (à la mairie ou sur plourhan.fr)

CAP À CITÉ
Le centre de loisirs est ouvert le mercredi de 7h45 à 18h00 pour les 2-11 ans à l'école Albert Jacquart (Étables). Le local jeunes, place du Moulin à Étables-sur-Mer de 13h30 à 18h30 pour les 11-17 ans les mercredis et samedis (tous les jours pendant les vacances scolaires).
Inscription et information :
02 96 70 75 38 ou 06 85 69 88 52

Théâtre
le jeudi de 16h45 à 18h15, à partir de 8 ans.

CARRÉ D'ART à Plourhan, salle des arts et de la création
Mercredi de 14h15 à 16h15 (sauf vacances scolaires)

Potes et potirons

Le relais parents assistants maternels propose des espaces jeux pour les jeunes enfants

Une activité pour les enfants accompagnés de leur parent ou assistant maternel.
L'espace jeu est un temps basé sur l'accompagnement de l'enfant autour du jeu . Celui-ci évolue dans un espace sécurisé dans lequel encastrements, dinettes, jeux de construction, poupées, livres (...) sont à sa disposition. Favorisant le respect de son rythme, cet espace permet à l'enfant de choisir librement son activité tout en étant accompagné par l'adulte.
D'autres activités sont proposées dans les différentes communes de la Communauté de Communes Sud Goëlo

Organisation spécifique pour cette activité
- A Plourhan dans les locaux de la garderie périscolaire,
- A partir de 10h jusqu'à 11h30
- Sans réservation
- Activité gratuite
- Age des enfants : tous les âges
- Planning disponible en Mairie, au RPAM Sud Goëlo ou sur le site www.potesetpotiron.fr

Renseignements :
Geneviève Poyard/Goujon
Relais Parents Assistants Maternels
Communauté de Communes SUD GOELO
Rue Pierre de Coubertin
22520 BINIC
rpam@sudgoelo.fr
02 96 69 27 07 / 06 87 35 69 15

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS SUD GOELO
Rue Pierre de Coubertin
22520 BINIC
02 96 69 27 07 / 06 87 35 69 15
www.potesetpotiron.fr
rpam@sudgoelo.fr

SI VOUS TROUVEZ QUE L'ÉDUCATION COÛTE CHER, ESSAYEZ L'IGNORANCE.
Abraham Lincoln

Depuis le début du mois, enseignants, parents, syndicats et élus sont mobilisés contre le projet de fermeture de quarante huit postes dans le département, dont un dans notre commune et trois au total dans notre canton : Étables, Plourhan et St-Quay-Portrieux.

La baisse globale du nombre d'élèves ne justifie pas toutes les suppressions de postes de professeurs car bien des classes sont déjà surchargées. En effet, les suppressions de la rentrée prochaine s'ajoutent à celles des années passées. Et l'on sait que les petits de deux ans ne sont plus pris en compte dans le calcul des effectifs d'une école, alors qu'ils sont bien là !
Beaucoup d'actions sont menées depuis des semaines. Samedi 4 février, parents, professeurs et élus ont fait le siège devant la préfecture. Lundi 6, une manifestation contre la carte scolaire a déjà eu lieu devant l'inspection d'académie ; une cinquantaine de personnes sont rentrées dans les locaux de l'académie et ont été reçues par l'inspecteur. Lundi 13 février, nouvelle manifestation devant le deuxième Comité technique spécial départemental (CTSD) ; une mobilisation plus forte encore : entre cent cinquante et deux cents personnes. Deux personnes par commune (quinze communes repésentées), un responsable de la FCPE (pour toutes les écoles du département, certaines n'ayant pu venir) : la délégation a été reçue, cette fois, par le secrétaire de l'inspecteur d'académie. Elus et parents ont pu redire leur détermination et leur refus de ces fermetures et surtout montrer leur solidarité entre communes. La mobilisation va perdurer au delà de CDEN (Conseil départemental de L'Éducation nationale) et après les vacances scolaires.
Dans le département, des postes d'enseignants sont menacés de suppression, d'autres ne sont pas créés malgré l'augmentation des effectifs d'élèves ou leur particularité (élèves en situation de handicap) ; de nombreux postes « hors classe » sont également visés : RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) et animation.
Il faut aussi savoir que si l'inspecteur d'Académie, c'est-à-dire le ministre de L'Éducation, Luc Chatel, propose de prendre sur les postes de remplaçants, cela induit que outre les remplaçants titulaires, il faudrait faire appel à des vacataires (précaires, donc), ceux-ci n'ayant le plus souvent aucune formation et, parfois, aucune expérience.

Nous pensons à nos enfants, qui sont la société de demain : nous ne nous laisserons pas abattre ! **Restons mobilisés et soutenons parents, professeurs et élus dans leur combat légitime !**



Enfance, Jeunesse

Remise de gilets

Des gilets de sécurité fluo ont été remis aux élèves d'une classe de l'école Lucie Aubrac et à ceux d'une classe de l'école du Sacré Cœur afin de sensibiliser aux dangers de la route, à pied ou a vélo.
C'est une opération conjointe de la municipalité et de l'entreprise de sérigraphie textile d'Étables-sur-Mer. "Le nom de l'école est écrit sur le gilet avec des encres à l'eau, et écolos" a précisé Michel Caillarec, directeur de la société. Si l'expérience est concluante, tous les enfants de la commune seront équipés de ce gilet : il ne faut pas le laisser dans le cartable ! Et avoir le réflexe de le mettre, surtout le matin et le soir en allant à l'école.





Maurice Dechambre, adjoint à la Culture et à la Communication

Spectacle de Noël

A l'arbre de Noël communal, 270 enfants ont assisté à un très bon spectacle *Le concert de l'impossible* de la compagnie Yves L'oiseau puis se sont régalés au goûter offert par la municipalité. Le matin même, le Père Noël était passé voir les enfants des deux écoles.





Solidarité

Colis de Noël

Le colis de Noël est offert par le CCAS et la commune aux Plourhannais de 75 ans et plus. Il a concerné, en 2011, 160 personnes. La distribution en est faite par les membres du CCAS (élus communaux, membres d'associations, etc.) ; il est l'occasion de partager un agréable moment avec des femmes et des hommes qui, parfois, se sentent un peu délaissés, bien que les familles soient très présentes pour la majorité d'entre eux.

Mission locale

Mme Le Buhan rencontre les 16-25 ans le dernier jeudi du mois à la Mission locale de St-Brieuc.
Pour prendre rendez-vous :
02.96.68.15.68

CLIC

Centres de liaison et d'Information et de coordination gérontologique

•CLIC Saint-Brieuc Terres et Mer
9, rue de Robien 22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 77 68 68
clic-stbc-terresetmer@cg22.fr

•CLIC Paimpol-Goëlo
3, place Gambetta 22500 Paimpol.
Tél. : 02 96 20 57 45
clic-paimpol-goelo@cg22.fr

•CLIC des Côtes d'Armor
Conseil général des Côtes d'Armor
DSA 1, rue du Parc
22023 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 62 62 12

PACT ARIM

(Adaptation du logement)
51, rue de Gouédic à Saint-Brieuc.
Tél. : 02 96 62 22 00
Fax. : 02 96 61 84 50

3977

le numéro national contre la maltraitance des personnes âgées ou handicapées :
victimes ou témoins,
appelez le 3977 !

LOGEMENTS SOCIAUX

La Communauté de communes du Sud-Goëlo s'est dotée d'un ambitieux programme dit "plan local de l'habitat" (**P.L.H.**) sous forme d'un contrat, arrêté par délibération le 13 décembre 2007.

L'objectif de ce contrat est de réaliser sur la période 2007/2013, deux cent vingt-cinq logements sociaux sur les six communes, soit en réhabilitation, soit par le jeu des 20% obligatoires de logements sociaux dans les nouveaux lotissements (publics ou privés) ou, en constructions neuves de qualité type B.B.C. (bâtiments basse consommation)

A ce jour, seules les communes de Binic, Étables, Saint-Quay-Portrieux et Tréveneuc ont réalisé une partie de ce programme.

La Commune de Plourhan, partie prenante dans ce contrat se devait de réaliser un programme de construction aussi, nous démarrerons prochainement une opération de douze logements neufs en type B.B.C. entre la rue des Châtaigners et la Salle Franche.

La réserve foncière de la commune concernant les parcelles de la salle franche cadastrées N° A400 et A 2512 permettra de mettre à disposition un terrain viabilisé à la société B.S.B. (Bâtiment et style de Bretagne) en charge de cette opération en tant que constructeur et gestionnaire locatif.

En contrepartie de la gratuité des terrains, et pour compenser le coût de la viabilisation, la commune recevra par B.S.B l'équivalent de 4000 euros par logement.

Il est prévu : **un T2 de surface habitable environ 52m² ; cinq T3 de 65m² ; cinq T4 de.84m² ; un T5 93m²**.

Ces logements seront accessibles à deux catégories de locataires : huit logements en prêts **P.L.U.S.** (prêt locatif à usage social) et quatre logements en prêts **P.L.A.I.** (prêt locatif aidé d'intégration).

Rappel des conditions du P.L.U.S. :

Pour un couple sans enfant, le plafond de ressources est 25 663 euros/an.

Pour un couple avec deux enfants, le plafond de ressources est de 37 272 euros/an.

Rappel des conditions du P.L.A.I. :

Pour un couple sans enfant, le plafond de ressources est de 15 405 euros/an.

Pour un couple avec deux enfants, le plafond de ressources est de 20 612 euros/an.

Afin d'harmoniser l'ensemble avec l'environnement proche, B.S.B. a fait appel à l'architecte qui a déjà réalisé le groupe périscolaire ; le permis de construire a été déposé courant octobre 2011 et la réalisation devrait démarrer en septembre 2012.

Philippe Virthe

BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE - SA HLM LES FOYERS - RENNES (35)

COMMUNE DE PLOURHAN (22)

BATIMENT BASSE CONSOMMATION - LABEL BBC



MAITRISE ENVIRONNEMENTALE :

- Ossature bois
- Isolation ouate de cellulose
- Ventilation simple flux
- Stationnement végétalisé - perméable
- Chauffage gaz avec radiateurs

S.H.O.B	: 1364 m²
S.H.O.N	: 1096 m²
S.H.A.B	: 898 m²





Marie-Annick Guernion Batard, 1re adjointe Affaires sociales

CIAS Centre intercommunal d'action communale

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale, a officiellement ouvert ses portes à Etables, près de l'église, le 1er juillet 2010. Il regroupe certaines activités jusqu'alors relevant des six CCAS du canton puis de la Communauté de communes.

Vous avez un besoin, qui appeler ?

Aide à domicile pour l'entretien, l'aide à la cuisine, à la toilette.

80 % des aides sont des aides à la personne (ici, personnes âgées ou sortant d'hospitalisation). Travailler pour un CIAS plutôt que pour un CCAS permet, en mutualisant les moyens communaux, de faciliter l'accès à la formation pour les salariés.

L'intérêt du CIAS est aussi, pour ses membres, d'avoir la garantie d'un nombre d'heures assuré ; des personnes payées en CESU sont passées au CIAS.

Il y a environ 10 % de mouvement ponctuel, dû à la nécessité de telle compétence particulière (certaines personnes bénéficiaires sont très dépendantes).

Le CIAS est aussi là pour palier les absences d'agents ; l'encadrement est rassurant à la fois pour les bénéficiaires et les agents.

C'est un métier où la relation humaine est essentielle. La directrice, Mme Motrais, tient à souligner que pendant la neige de l'hiver 2010-2011, tous les agents se sont déplacés, à pied parfois s'il le fallait, pour assurer non seulement leur tâche mais être présents dans un moment difficile.

Elle tient aussi à rappeler et à remercier les agents pour avoir accepté des changements qui n'étaient pas évidents.

Face à l'augmentation de la dépendance, il faut de la formation ! Par exemple, la maladie d'Alzheimer ou d'autres pathologies lourdes peuvent entraîner des relations conflictuelles. L'agent est le témoin quotidien et le relai auprès du médecin.

Service de soins : neuf aide-soignants pour la toilette sous l'autorité de l'infirmière coordinatrice et sur prescription médicale, pour maximum deux fois par jour, éventuellement conjointement à des infirmiers libéraux.L'infirmière coordinatrice fait les entrées et les tournées, les problèmes ou difficultés, le matériel et les aménagements à apporter au logement pour favoriser les déplacements dans l'espace de vie.

Pour les aidants familiaux* : L'Escale, espace de rencontre, d'échange et de soutien, dans la convivialité, lieu d'échange. L'Escale propose des rencontres mensuelles (à Binic et Chatelaudren) autour de thèmes de discussion, animées par une psychologue et des intervenants professionnels. La participation est libre et gratuite ; organisé par le CLIC St-Brieuc Terres et Mer et les acteurs locaux des cantons d'Etables-sur-Mer et Chatelaudren (élus, professionnels, associations,etc.)

*accompagnant au quotidien et à titre non professionnel

Contact CLIC St-Brieuc Terres et Mer : 02 96 77 68 68 de 8h30 à 12h30

Alzheimer

L'objectif est de "mettre en place des soins d'accompagnement et de réhabilitation visant à la stimulation sociale et cognitive des capacités restantes de la personne'.

Cette plate-forme sera composée de deux aide-soignants ; les assisants sociaux interviendront prioritairement sur le territoire cantonnal mais pourront travailler ailleurs si nécessaire.

Plate-forme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux : L'ADMR de Plérin-Pordic, en collaboration avec le CIAS Sud-Goëlo et le CCAS de St-Brieuc, le pôle gériatrique de l'hôpital Le Foll, le CLIC Terres et Mer et France Alzheimer ont travaillé sur le projet d'une plate-forme de répit (projet issu du "Plan Alzheimer").

Objectifs : offrir une palette diversifiée de services de répit correspondant aux besoins des patients et aux attentes des aidants, en garantissant l'accessibilité à ces services.

Organisation des prestations : consultation psychologique individuelle (cinq séances maximum par personne.

Les groupes de parole : moment d'écoute, de partage et de soutien : un par mois de septembre à juin, en groupes de huit à dix personnes.

Le service d'aide à domicile 24h/24h : présence continue d'un ou plusieurs



professionnels pendant une période de 12 à 72 heures (maximum, 3 x 12 heures), au domicile du malade, visant à assurer une suppléance ponctuelle de l'aidant principal pour des absences prévues (délai de deux à trois semaines).

Le service d'aide à domicile à la demie-journée existe déjà mais peut être financé par l'APA.

Améliorer l'orientation sue les mesures de protection juridique des majeurs.

Les temps de plaisir collectifs partagés : maintenir du lien social pour les couples demandeurs, des activités festives ou de loisir... Ils doivent aussi permettre d'accompagner progressivement vers une prise en charge adaptée (accueil de jour, groupe d'aide aux aidants...) Deux séances seront animées, entre septembre et juin, par les deux assistants sociaux du CIAS Sud-Goëlo, pour six couples maximum.

Portage des repas à domicile

La confection des repas du portage à domicile est arrêtée en interne depuis fin janvier. Des recherches sont effectuées pour continuer à apporter une aide aux bénéficiaires : soit une solution apportée par les familles, soit une intervention d'une aide ménagère du CIAS au moment des repas, soit un prestataire privé ou enfin l'achat de repas à un prestataire public et livré par nos soins.

Le faible nombre d'usagers (3 900 repas servis en 2011) ne permet pas au service de s'équilibrer ; 6000 repas étaient escomptés.

Les CCAS voisins ont participé au prorata des repas servis à leurs administrés mais ne souhaitent pas le faire pour 2012 et

Plourhan ne peut payer pour les personnes extérieures à la commune, or la demande interne est trop faible pour maintenir ce service.
Les repas ne sont donc dorénavant plus préparés à la cantine du pôle périscolaire par Frédéric et Marie-Claire. Cependant, chaque bénéficiaire de notre commune est suivi par Mme Guernion-Batard, adjointe aux affaires sociales, afin de trouver une solution individuelle satisfaisante : aide par la famille ; intervention d'une aide ménagère au moment des repas ; intervention d'un prestataire privé ; livraison d'un repas par le CCAS à partir d'une cuisine extérieure. Les situations particulière seront bien sûr étudiées afin que les personnes nécessitant une aide financière puissent faire appel aux prestataires extérieurs.

CCAS, la galette du cœur

Dimanche 22 janvier à la salle des fêtes de Lantic, a eu lieu la troisième édition de la "galette du coeur" organisée par les six Centres communaux d'action sociale du Sud-Goëlo et les Restos du Coeur, le Secours populaire et le Secours catholique. Le goûter dansant, cette année animé par Yves Jacq, est destiné aux bénéficiaires des associations caritatives du canton.

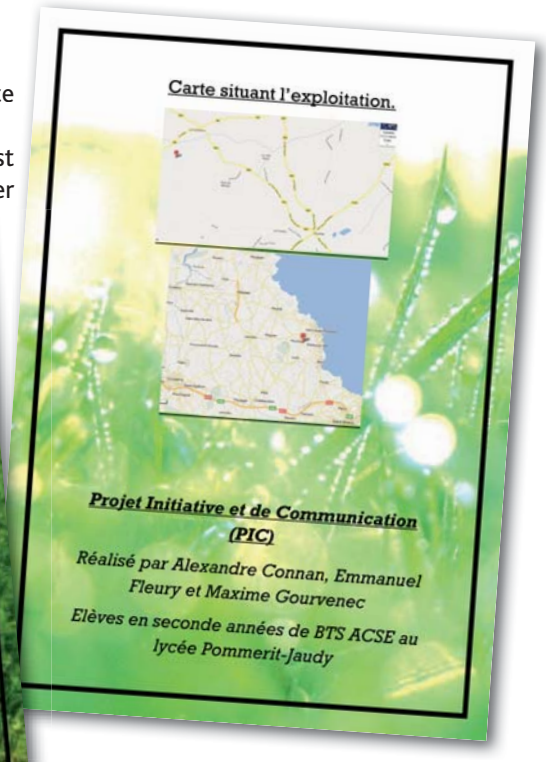
CMU

En fonction de votre situation, plusieurs dispositifs existent pour couvrir partiellement ou en totalité vos dépenses santé.
La CMU de base
permet à tous les résidents en France de bénéficier des prestations en santé couvertes par les régimes d'assurance maladie obligatoires. Mais ces régimes ne prennent pas en charge la totalité des dépenses de santé engagées. La demande de CMU de base est faite pour l'ensemble du foyer, comprenant le demandeur lui-même et ses ayants droit éventuels.
La CMU complémentaire,
attribuée sous conditions de ressources, est une sorte de complémentaire santé gratuite qui prend en charge ce qui n'est pas couvert par les régimes d'assurance maladie obligatoire.
Bon à savoir : les professionnels de santé ne sont pas autorisés, sauf à de très rares exceptions, à facturer des dépassements de tarifs.
L'aide complémentaire santé,
initialement dénommée crédit d'impôt, est une aide attribuée elle aussi sous conditions de ressources : le plafond CMU + 35 %. Elle vous permet d'acquérir une couverture complémentaire en matière de santé auprès d'un organisme complémentaire de votre choix (mutuelle, institution de prévoyance, assurance). L'aide sera versée directement à cet organisme qui la déduira du prix de votre contrat.
Bon à savoir : votre contrat santé complémentaire ne couvre que rarement la totalité des dépenses engagées pour votre santé. Soyez vigilant !
Dans des situations très particulières,
l'Aide médicale de l'État
peut également prendre en charge certaines dépenses de santé.
Pour connaître vos droits et bénéficier éventuellement de ces différents dispositifs, adressez-vous à votre organisme d'assurance maladie, Sécu ou MSA.
Vous devez faire la demande de CMU complémentaire auprès d'une caisse d'assurance maladie. Elle seule est habilitée à reconnaître vos droits. En fonction de votre situation personnelle, il peut s'agir d'une CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) ou CGSS(Caisse générale de la sécurité sociale), d'une caisse du RSI (Régime Social des Indépendants) ou d'une caisse de MSA (Mutualité sociale agricole).
Source ameli.fr

Promotion de l'agriculture bio

Trois étudiants en école d'agriculture à Pommerit Jaudy veulent promouvoir la flière biologique.
Actuellement en seconde année de BTS ACSE (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation), Maxime Gourvenec, Emmanuel Fleury et Alexandre Connan ont un projet d'initiative et de communication (PIC) à réaliser. Tous les trois intéréssés par l'agriculture biologique et ayant réalisé leurs stages dans des exploitations de ce type, ils ont ainsi tout naturellement eu l'idée de la promotion de l'agriculture biologique dans le cadre de ce projet. De ce fait, ils ont choisi comme situation de communication une porte ouverte chez Alain Fleury (éleveur de volaille et producteur de céréales et de légumes en production bio). Lors de cette porte ouverte, toutes les productions biologiques seront abordées (porcine, laitière, céréalière, légumière, avicole). Ils ont ont choisi de viser un public de professionnels et d'étudiants en agriculture mais la ferme ouverte reste bien sûr ouverte à toute personne intéréssée.
Emmanuel est Plourhanais , Alexandre est de Ploézal et Maxime habite à Ploumoguer (Finistère nord).





Environnement

Ecowatt

Avec le grand froid, les consommations d'électricité connaissent une augmentation significative, notamment aux heures de pointe. L'ensemble des partenaires EcoWatt est mobilisé.

Nous vous invitons à modérer vos consommations d'éle ctricité particulièrement le matin et le soir entre 18h et 20h.

44 000 ménages bretons (et 11 000 en PACA) ont réduit leur consommation en pointe lundi 6 février selon l'ancien président de l'ADEME, Pierre Radanne, évitant ainsi une perturbation de la distribution d'électricité d'origine nucléaire.

Limiter le chauffage à 19°C le jour, diminuer la température ambiante la nuit de 1 à 4 degrés, et baisser le chauffage en cas d'absence : 1 °C de moins correspond à 7 % de consommation d'énergie économisée. Et en cas d'absence prolongée, mieux vaut utiliser la fonction "hors gel".

L'approvisionnement de la Bretagne en électricité est fragile : en hiver, l'augmentation des consommations accroît les risques de coupures de courant. RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité), en partenariat avec la Préfecture, l'Ademe, la Région et ERDF, a lancé un dispositif d'alerte en temps réel sur la Région Bretagne. Une alerte sera émise par mail et par texto la veille des pics de consommation d'électricité, afin d'inciter les bretons à maîtriser leurs consommations, au bon moment. Particuliers, entreprises et collectivités peuvent s'inscrire à ce dispositif sur le site www.ouest-ecowatt.com

Des explications sur le contexte électrique (pointe de consommation, moyens de production disponibles...), ainsi que des conseils à appliquer pour maîtriser nos consommations, sont disponibles sur le site.Vous retrouverez l'ensemble des bons gestes énergie (éclairage, chauffage, appareils électriques) sur le site EcoWatt Bretagne.

L'efficacité est réelle selon RTE, puisque la consommation est ainsi réduite de 2 %, "la goutte d'eau qui permet de ne pas faire déborder le vase."

Quand je reçois l'alerte orange et que je sais que le pic sera entre 18 et 20 heures, j'anticipe la recharge de mon ordinateur portable, je retarde la machine à laver et le lave-vaisselle, les enfants jouent dans le salon au lieu d'être chacun dans sa chambre, on éteint la télé pendant le repas... On allume les lampes nécessaires et non d'agrément.

"Ce qui peut être fait les jours d'EcoWatt doit être fait toute l'année.

N'utiliser que l'énergie dont on a besoin, ça doit être le cas tout le temps." ADEME

Culture, loisirs

Jaoset d'Lainti

Soirée réussie, samedi 11 février, pour les Fils d'argent qui accueillaient Alain Burlot, alias Jaoset d'Lainti, pour son tout nouveau spectacle. Jaoset touche enfin sa pension, sa fille et ses petits enfants l'entrainent vers la modernité et le voilà parti surfer sur l'Internet... enfin, déraper plus que glisser, à vrai dire. Nous retrouvons le bistrot du Jeannot et le copain Gustave, et sa gironde Rosalie avec qui il franchit allègrement les cinquante ans de mariage... La salle archi comble, trois cents entrées au compteur, a fait le plein de rire ! Avec le talent des comiques troupiers et des chansonniers des années 50, Alain Burlot touche juste. Chacun rit du voisin, certes, mais de ses propres petits travers aussi. Les histoires du bonhomme Jaoset, c'est la meilleure "pommade" anti-rides AOC de production locale !



Bal costumé

Nous avons passé encore un merveilleux moments lors du bal costumé, avec une super ambiance et de nombreux parents qui ont joué le jeux, même si l'assemblée était un peu réduite par rapport aux années passées. Tout le monde s'est amusé et notamment les enfants. Cette soirée de convivialité est vraiment très importante pour les parents.

Prochaine étape, la pièce de théâtre "les précieuses ridicules" le 21 et 22 avril à la salle des fêtes



Théâtre Sacré-Cœur





Les tout jeunes comédiens, élèves (pour les deux plus jeunes filles) et anciens élèves de l'école du Sacré Cœur dans une saynète de Lionel Le Messey intitulée *Chœur désenchanté* : un prêtre a égaré sa chorale et se retrouve avec de drôles d'artistes, plus ou moins musiciens et plus ou moins des anges...

La troupe interprète cette année une comédie en trois actes de Christian Rossignol : *Alirazade et les mille et une gaffes*. Valentin, jeune peintre désargenté, est amoureux de la belle Isabelle, son modèle, mais sa timidité maladive et sa maladresse congénitale l'empêchent de lui déclarer sa flamme. D'autre part, sa tante, on ne peut plus pingre et austère, ne lui facilite pas les choses en le surveillant de très près. Il s'ennuie et personne ne reconnaît son immense talent. L'arrivée inopinée du virevoltant Alirazade, génie diplômé, plutôt tatillon sur la politesse, va chambouler sa vie...

Excellent remède pour lutter contre les frimas (le rire active la circulation, c'est bien connu).
Pour les prochaines séances de la tournée internationale dans le 22 : réservation au 02 96 71 95 23 ou 02 96 71 95 85.
Entrée : adultes 7 € et enfants 3 € jusqu'à 12 ans.

Fermes et paysages



Annie et Jean-Paul Corbel, des Madrettes, lauréats du 2e prix de de la 23e édition de "Fermes et paysages", ont accueilli début septembre plus de 3 000 personnes dans leur exploitation avicole. Ce concours, organisé sous l'égide de la Chambre d'agriculture, récompense les exploitants qui intègrent les bâtiments d'habitation et d'élevage dans leur cadre de vie et dans le paysage. Comme dans les deux autres fermes primées, les bénéfices de la buvette et de la restauration ont été reversés ; Annie et Jean-Paul Corbel ont fait profiter les Bouchons d'amour pour lesquels ils ont également organisé aussi une collecte de bouchons en plastique.



Marionnet'IC festival de marionnettes et de spectacles vivants !



Du 22 au 30 avril
Comme toujours, les techniques de marionnettes seront représentées dans toute leur diversité et le festival sera ouvert à d'autres expressions du spectacle vivant. Pour la première fois, un spectacle de bunraku, technique venue du Japon, du Rouge 28 Theater, compagnie londonienne. Des ombres (dans le même spectacle notamment), de la gaine (punch), du papier, un peu de conte, de la déambulation, des petites formes. Une ouverture avec un spectacle pour bébés dès 6 mois, une clôture explosive, en forme de one man show et manipu lation d'objets, avec Patrick Cottet-Moine.
Comme tous les ans également, l'association DéMéTher organisera la journée de conférences "Marionnettes et médiations thérapeutiques", le jeudi 26 avril, sur le thème : "Faits divers : médiatisations et médiations thérapeutiques".
Un tarif stable et abordable : 4€ pour les groupes, 6€ pour les individuels.
Contacts (les réservations se font 15 jours avant l'ouverture du festival, dès le 7 avril) : Conseiller artistique : Philippe Saumont Tél : 06 89 10 49 62 / marionnetic@laposte.fr
Contact DéMéTher : Valérie Guérin Tél : 06 07 76 53 02/ assodemether@orange.fr

Poker club Goëlo

Entrainements et tournois internes au bar Le Plourhannais : tous les jeudis soirs de 20h30 à 1h00. Président, Franck Bailleul
Tél. 02 96 71 70 95 33

Fils d'argent

Tous les lundis de 14h à 17h : couture à l'ancienne cantine.
Tous les mardis à 14h : deux groupes de marche (rapide ou lente) ; rdv au parking de la salle des fêtes.
Tous les jeudis de 14h à 17h : boules, jeux de société et goûter (ancienne cantine).
Une fois par mois : de 9h30 à 11h30, atelier cuisine (ancienne cantine) : 15 mars, 5 avril, 3 mai et 21 juin.
Président : Daniel Éouzan.
Tél. : 02 96 71 92 66
160 heureux adhérents.

Bar à fring'

au Plourhannais, chaque premier dimanche du mois, de 10h à 13h et de 17h à 20h.
Tél : 02 96 70 80 33 (Patricia)

Plourh'Anim

Après la galette des rois, mi-janvier, Plourh'Anim organisera, dimanche 8 avril, une belle chasse aux œufs dans le parc de la mairie, pour les enfants de la commune ; le 1er Mai aura lieu le marché aux plantes et vide-jardins. La très grande exposition bonsaï ayant pris une telle ampleur, elle ne pouvait plus se tenir dans la commune. Après un an de réflexion – et de repos !- les bénévoles, autour du président Maurice Dechambre, proposeront, les samedi et dimanche 26 et 27 mai, la première édition de l'exposition Des pays du monde avec, comme premier invité, le Japon (sa cuisine, sa culture, ses traditions, etc.). Comme chaque année le 14 Juillet, aura lieu un vide-greniers et foire à tout ; le 22 décembre, le marché de Noël.





Carré d'Art

Ateliers animés par des artistes professionnels enseignant leur discipline.

- Adultes et ados : aquarelle, calligraphie, dessin (bases et expérimentation), dessin modèle vivant, peinture créative, techniques mixtes, pastel, huile, photographie, sculpture et modelage terre.
- Enfants : arts plastiques, dessin et peinture, bande dessinée, manga et illustration, modelage terre.

Outre les ateliers hebdomadaires à l'année, Carré d'Art organise des stages les week-end et vacances scolaires pour adultes, enfants et ados dans les techniques de dessin, peinture créative et arts plastiques, modelage et sculpture terre, bande dessinée.
Renseignements
infos@carredart.fr
tel 02 96 71 44 21 ou 06 30 13 51 23
http:// carredart22.over-blog.com
Le Carré d'Art a aussi la vocation d'organiser conférences et expositions pour permettre la rencontre des artistes avec leur public : Les ARTIST'IC, en mai, salle de l'Estran à Binic
Possibilité de faire des cours particuliers à la demande.

Week-end de stage :
le vendredi 17 février de 9h à 12h et de 14h à 17h, initiation et expérimentation mine de plomb sur bristol, 3 heures ; approfondissement à travers un sujet choisi par l'élève.
A une date ultérieure : le portrait d'après document ou imaginaire, proportions du visage, expressions à la mine de plomb sur bristol.
Tarif : 60 € les 6 heures
plus 15 € d'adhésion au Carré d'Art pour l'année.
Lieu : atelier d'arts et d'expression de Plourhan.
NB: matériel non fourni ; à prévoir : papier bristol, crayon HB, 3B, 6B et 9B, chiffon doux microfibre pour lunettes.

Cathy Bellec-Monin
13 rue des écoles 22410 plourhan
Tél. 02 96 71 94 41 ou 06 21 12 15 37
mail contact@toutoeil.com
site: http://www.toutoeil.com



Université du temps libre du Sud Goelo

Prochaines conférences :
14 h 30 au Korrigan à étables/Mer
6 mars
Chaplin ou Charlot, parcours d'un génie,
M. Hussam Hindi, enseignant, chercheur à l'Université de Rennes 2
20 mars
Le déclin des abeilles,
Mme Jacqueline Pierre, ingénieur agronome, chercheur à l'INRA
Une prochaine sortie :
samedi 17 mars : Les Chœurs de l'Armée Rouge (Parc des expositions de Lorient)
Départ 12 h ; retour vers 20 h ; Prix : 54 €
Le programme du 2e trimestre 2012 (fin de saison de l'UTL) est également disponible :
Réservez le 22 mai 2012 pour participer à notre sortie annuelle (journée).
Compte tenu d'une saison calée sur la période scolaire (septembre à juin), l'inscription est limitée à partir du 1er janvier à 28 € par personne incluant toutes les conférences jusqu'en fin de saison et les sorties (dont les déplacements en car, voire repas) donnant lieu, elles, à des inscriptions spécifiques.
Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
R-J Lepelletier au 02 96 73 76 65 ou Antoinette Trémel au 02 96 70 54 80
N'hésitez pas à vous informer sur notre site Internet :
http://utl.sud-goelo.info/



OFFICE DE TOURISME
ETABLES-SUR-MER, PLOURHAN, LA
9, rue de la République – 22680 ETABLES-SUR-MER

La fréquentation touristique

Le profil des visiteurs

Des Français originaires du grand Ouest et de l'Ile de France. Les personnes renseignées sont avant tout françaises (95%). Une grande partie des visiteurs français accueillis venait de la Bretagne (26 %), de région parisienne (25 %), de la Haute Normandie (7,33 %), des Pays de la Loire (7,20 %). A noter, une nette augmentation des touristes de la région Rhône-Alpes (5 % en 2011 contre 3,3 % en 2010) qui dépassent cette année les touristes originaires de la région Centre.

De plus en plus d'habitants de l'Est séjournent sur notre territoire. Beaucoup sont venus pour la première fois en Bretagne et se sont renseignés sur les grands sites à découvrir, y compris le Mont Saint-Michel.

Un retour de la fréquentation étrangère

En août, plus de 7 % des visiteurs renseignés étaient étrangers.

Les animations

Pour les enfants : la chasse au trésor

Pour répondre aux désirs des parents de pratiquer des activités en famille et faire découvrir le territoire, une chasse au trésor *Sur les traces du trésor perdu* a été lancée en 2010. Ce jeu a tout de suite rencontré son public. Accessible à toute la famille – du bébé en poussette à l'adolescent – il allie découverte du patrimoine, pédagogie et aventure et offre un vrai moment de détente au cœur de la Vallée du Ponto. Plus de 250 équipes, soit 1 300 personnes ont participé à ce jeu et ouvert le coffre au trésor.

Nouveauté 2011 les fiches "Patrimoine"

Envie de découvrir le riche patrimoine d'Etables-sur-Mer à son rythme ? Conscient que les touristes ne peuvent pas forcément suivre les visites historiques guidées, l'Office de Tourisme a lancé les "fiches Patrimoine".

Trois circuits d'interprétation du patrimoine pour guider le visiteur à l'origine de la station balnéaire, à la découverte des grottes marines ou sur les rails du Petit Train du Côtes du Nord. En suivant les étapes indiquées sur le plan, le visiteur découvre l'histoire et le patrimoine local !

Ce nouveau support de promotion a séduit le public puisque 180 fiches ont été diffusées dans l'été !

Bientôt disponible : fiche patrimoine "botanique" !

Des animations récurrentes dont le succès ne se dément pas.

L'Office de Tourisme organise depuis plus de 10 ans des sorties et balades thématiques. Les touristes d'aujourd'hui sont à la recherche d'authenticité et en manque de nature, ils sont donc de plus en plus nombreux à participer à ces animations.

Lors des randonnées du lundi, les bénévoles emmènent les touristes en dehors des sentiers battus, à la découverte de beaux paysages et de petit patrimoine. Cette formule a séduit plus de 540 marcheurs.

560 personnes ont participé aux balades thématiques du mercredi. Ces rendez-vous se font maintenant sur inscription avec un nombre limité de participants afin d'assurer une visite dans les meilleures conditions. Pour chacune de ces balades, le nombre de participants aurait pu être multiplié par deux.

Les nouveautés 2011 ont été appréciées du public.

La visite de la ferme pédagogique *La petite Tagarine*, destinées aux babies, a enchanté les plus jeunes. Le jeune public était également convié à une sortie botanique sur le thème du potager. Patrice Rannou, responsable du fleurissement au service espaces verts en mairie d'Etables-sur-Mer, avait aussi organisé une rencontre entre passionnés de jardinage début septembre.

Enfin, les deux portes-ouvertes de la cidrerie de Martine et Jacques Barreau étaient particulièrement attendus.

Les jeudis sont eux consacrés aux visites historiques. Marie-Françoise Holley historienne détenant une grande connaissance et vouant une réelle passion pour l'histoire locale nous a quittés cet été. 152 personnes ont suivi les visites proposées par Brigitte et Paul Laurent, Bernard Cadoret, Gaëlle Julia, Daniel Le Meur et Matthieu Venuat. Si les sorties déjà expérimentées plaisent toujours au public, la thématique "Grottes marines" suscite particulièrement la curiosité.

Les contes de bord de mer du vendredi.

Nicole Faure et Cathie Kembellec ont proposé, pour la seconde année, des séances de contes. L'horaire a été adapté aux enfants du Centre de loisirs et aux résidants du foyer logement. Plus d'une centaine de personnes ont embarqué vers les histoires et chroniques des deux conteuses tagarines.

Des vide-greniers réussis

L'Office de Tourisme a repris l'organisation intégrale des vide-greniers, de la réservation à la logistique sur place. Pour ces deux vide-greniers plus de 1 270 emplacements vendus, soit 255 exposants et tout autant de demandes refusées.

Le concours des maisons et potagers fleuris

Le jury du concours a visité le 28 juin les 29 jardins et potagers inscrits. Le nombre de participants a augmenté de 80 %.

Un jeu sur le pays de Saint-Brieuc en 1 000 questions !

Sur quelle commune se trouve le port de Dahouët ? Quel édifice se trouve sur l'ilot Saint-Michel à Erquy ? Comment s'appelaient les marins partant notamment de Binic pour la pêche à la morue près des côtes canadiennes ? Dans quelle commune est né Bernard Hinault ?

Voilà quelques exemples parmi les centaines de questions du Jeu du Pays de Saint-Brieuc. Après le succès des Jeux du Pays de Brocéliande, Dinan, Saint-Malo et Rennes, la librairie Aux Neiges d'Antan édite un jeu de société pour découvrir le Pays de Saint Brieuc, en s'amusant. Jeu familial et convivial, à découvrir entre amis ou en famille, à partir de 8 ans. Outre les questions écrites, le jeu possède également près de 150 questions visuelles et pour la première fois cette année, 100 questions écrites tout spécialement pour les juniors, qui permettront ainsi aux enfants de participer.

Le jeu est disponible dans toutes les bonnes grandes surfaces, certains buralistes et offices du tourisme du pays. Renseignements et liste des points de vente : http://www.lejeudupaysdesaintbrieuc.com/
ou contacter Parmentier Gwendal au 06 83 96 28 07


l'espace VTT 250 km de circuits balisés
Station VTT
Côte du Goëlo

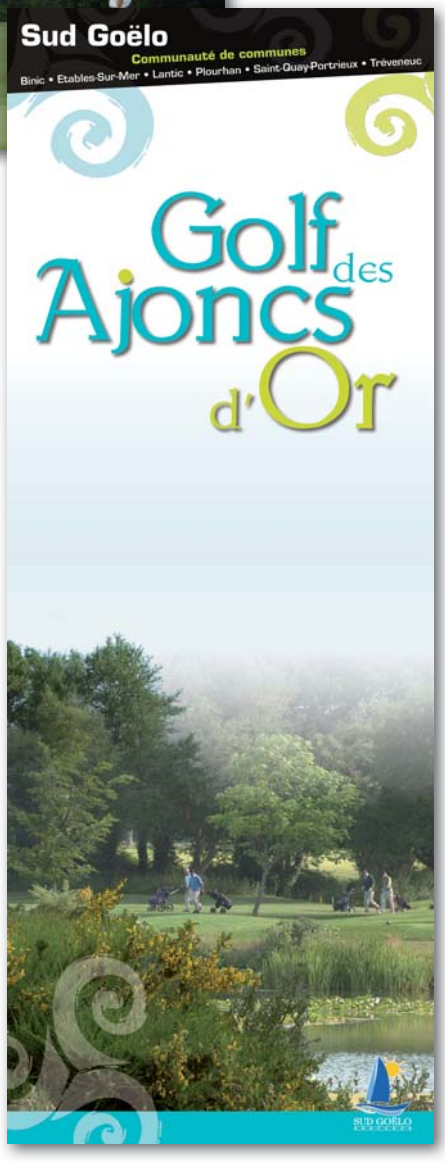

bassin sportif
accès
votre Espace
aqualudique du sud Goëlo
Goëlys
pataugeoire
l'Espace
Espace détente
Rue Pierre de Coubertin - 22520 BINIC
02 96 69 20 10
www.piscinegoelys.fr


Station VTT Côtes d'Armor
Côte du Goëlo


Ouvert 7 jours/7
Nocturne
Mardi & Vendredi
Goëlys
votre Espace aqualudique du sud Goëlo
Eau à 29°c toute l'année
Jacuzzi
Hammam
Sauna
Pentagliss
Rivière à contre-courant
Toboggan
Aquagym
ESPACE AQUALUDIQUE GOËLYS
Rue Pierre de Coubertin - 22520 BINIC
Tél. 02 96 69 20 10 - Fax 02 96 69 20 09


Pôle Nautique Sud Goëlo
NOUVEAU
Le plaisir de naviguer commence au bout du quai...
2 bases à votre service : Binic & Saint-Quay-Portrieux
Une façade littorale de 18 km sur 4 communes : Binic, Etables-Sur-Mer, Saint-Quay-Portrieux, Tréveneuc
3 ports : un port dans la ville à Binic, un vieux port et un port en eau profonde à Saint-Quay-Portrieux offrant un accès permanent à la mer.
Communauté de communes Sud Goëlo
22 rue Pasteur - 22680 Etables-Sur-Mer
Tél. 02 96 70 65 59
accueil@sudgoelo.fr
www.sudgoelo.fr
Base SAINT-QUAY-PORTRIEUX
Quai Robert Richet
Tél. 02 96 70 54 65
Base BINIC
Quai de l'Aber Wrach
Tél. 02 96 73 38 45
polenautique@sudgoelo.fr - www.polenautiquesudgoelo.fr
BRETAGNE – CÔTES D'ARMOR




Sud Goëlo
Communauté de communes
Binic • Etables-Sur-Mer • Lantic • Plourhan • Saint-Quay-Portrieux • Tréveneuc
Golf des Ajoncs d'Or


Circuit du Sud Goëlo (33 km)
6
Saint-Quay-Portrieux
Plourhan
Etables-Sur-Mer
Lantic
A découvrir...
Etangs de Lantic
Viaduc des Pourrhis
Vallée du Ponto
Chapelle Saint-Barnabé
Moulin de Merlet
Chemins
Bitume
Sens de circulation
Départ
Station de lavage
Numéros d'urgence 112 (Portable) - 18 (Tél.)
WC : Etangs de Lantic (ouverts en saison), Etables-Sur-Mer (place de l'église)


BINIC
LANTIC
PLOURHAN
TREVENEUC
ETABLES-SUR-MER
SAINT-QUAY-PORTRIEUX
SUD GOËLO
BRETAGNE


Côte du Goëlo
Station VTT Côtes d'Armor
Circuit
du Sud Goëlo
6
Communes traversées : Lantic, Etables-Sur-Mer, Saint-Quay-Portrieux, Tréveneuc, Plourhan
Etangs de Lantic
33 km
3 h
+ 420 m
2
Sportif
80 % chemin
20 % route
Cycles Monier - Binic
Tél. 02 96 73 74 95
Cycles Monier - Binic
Tél. 02 96 73 74 95
Commerces à Etables-Sur-Mer, Lantic (Notre Dame de la Cour), Plourhan, Saint-Quay-Portrieux et Tréveneuc
Etangs de Lantic, Moulin de Merlet, Chapelle Saint-Barnabé
Office de tourisme de Binic
Tél. 02 96 73 60 12
Office de tourisme d'Etables-Sur-Mer, Plourhan, Lantic - Tél. 02 96 70 65 41
Office de tourisme de Saint-Quay-Portrieux - Tél. 02 96 70 40 64
33 km
Ce circuit de 33 kilomètres, entre terre et mer, vous propose une grande visite du Sud Goëlo ! Vous découvrirez les communes d'Etables-Sur-Mer, Lantic, Plourhan, Saint-Quay-Portrieux et Tréveneuc et passerez à proximité de Binic.
Le grand circuit du Sud Goëlo vous fera découvrir tous les trésors de son patrimoine, comme la Chapelle Saint-Barnabé et le Moulin de Merlet à Plourhan, ou encore le Viaduc des Pourrhis à Etables-Sur-Mer. Quelques mètres supplémentaires, et vous profiterez d'une pause en bord de mer !


Le "clic" 100% Sud Goëlo
www.sudgoelo.fr

Plourhan : pays du trail

S'autoproclamer ainsi peut paraître présomptueux mais aujourd'hui ce sont les coureurs qui le disent et ceci pour plusieurs raisons,

Tout d'abord Plourhan a été l'une des premières communes à organiser ce type de course en pleine nature. C'était en 1999, grâce à l'Amicale laïque avec Loïc Raoult et Alain Le Tirant à la manœuvre .
Au fil des ans, des randonnées VTT et pédestres ont également été proposées afin de faire profiter de nos chemins à un plus large public. Cette journée Sport Nature a lieu le premier dimanche de septembre et réunie chaque année de 300 à 500 participants .

Puis en 2002 un second trail a vu le jour : le Trail Glazig. Organisé tout d'abord par l'association des Chemins ruraux il a été repris ensuite par l'OGEC. Il a pris au fil des ans une importance que beaucoup d'épreuves peuvent lui envier.





Quasiment chaque année une nouveauté est proposée aux participants. Cela a commencé par le Cani-trail (les coureurs participent avec leur chien) puis la course de nuit (Noz-Trail), des courses sont maintenant proposées le samedi.
Depuis 2010, ce trail fait partie d'un challenge breton qui regroupe sept épreuves sur les quatre départements de la région (le Ouest Trail Tour).

Mais au fait c'est quoi le trail ? C'est une course à pied, en pleine nature, de longue distance et en autonomie. C'est une épreuve appréciée des coureurs car elle permet de découvrir des paysages sauvages et variés, dans une ambiance joviale et fraternelle.

Pour organiser ces manifestations, nous bénéficions dans le Sud-Goëlo d'un patrimoine exceptionnel : ce sont en effet plus de 200 km de chemins qui sont proposés à tous les amateurs de promenade en pleine nature.

En 2010, six circuits pédestres ont été balisés sur chaque commune du canton et, depuis juin 2011, sept circuits VTT (130 km) ont été mis en place dans le cadre de la station VTT du Sud-Goëlo. Tous ces chemins sont bien évidemment utilisables par tous à condition de respecter leur état et le balisage mis en place.
Nous disposons également du fameux GR34 qui longe notre littoral, mais qui est réservé aux piétons.



Le Trail Glazig en 2012

Plus de 2 700 inscrits pour la 11e édition des 4 et 5 février !
L'association Plourhan Sport Aventure nous avait préparé des nouveautés : six courses réparties sur le samedi et le dimanche :

Samedi : 10,5 km de Binic à Plourhan dans l'après-midi, sous un beau soleil, et le soir deux distances de 8 et 18 km à partir de 18h30 : un Noz-Trail frisquet ! Pour les enfants de 6 à 12 ans 2 mini-courses de 1,2 et 1,8 km étaient proposées gratuitement.

Dimanche : 3 circuits de 11, 24 et 42 km, les deux plus courts étant praticables en marche nordique avec bâtons.

Comme l'an passé , deux randonnées pédestres étaient proposées : une en nocturne le samedi soir (18h30) et une le dimanche matin (9h30).

Preuve de la reconnaissance de cette course, cette année nous avons eu à Plourhan le champion du monde de trail 2010, Erik Clavery de la Team Asics France qui a remporté le Noz Trail 2012 ; plusieurs coureurs(ses) de niveau international (Carlos Sa, qui a remporté le 42 km) et national ainsi que les meilleurs coureurs régionaux.
Vous avez pu les admirer deux fois puisque ces champions ont participé au Défi qui cumule les temps des deux courses (le noz-trail de 18 km et le trail de 42 km),

Laurent Bertin

Calendrier des fêtes 2012



Janvier

jeudi 5	Repas	Fils d'Argent
sam 7	Théâtre	École du Sacré-Cœur
dim 8	Galette des rois	Cols Bleus
jeu 12	Ass. générale	Fils d'Argent
sam 14	Théâtre	Ecole du Sacré Cœur
dim 15	Théâtre	Ecole Sacré-Cœur
sam 28	Bal costumé	APE Lucie Aubrac



Féurier

sam 4	Trail Glazig	APEL
dim 5	Trail Glazig	APEL
sam 11	Spectacle	Fils d'Argent
sam 18	Repas dansant	Comité de jumelage
dim 19	Super loto	Comité des fêtes





Mars

sam 10	Buffet	Marine marchande
dim 11	Buffet	Marine marchande
sam 17	Danses de salon	
sam 24	Flèche d'Armor	
dim 25	Flèche d'Armor	



Auril

dim 1	Poule au riz	
dim 8	Chasse aux œufs	Plourh'Anim
jeu 19	Repas	Fils d'Argent
dim 22	Election présidentielle	Pôle périscolaire

Mai

mar 1	Marché aux plantes	Plourh'Anim
dim 6	Election présidentielle	Pôle périscolaire
dim 13	Vide grenier	APE Lucie Aubrac
sam 19	Fête des moulins	Inauguration Merlet
dim 20	Fête des moulins	
sam 26	Le Japon	Plourh'Anim
dim 27	Le Japon	Plourh'Anim





Juin

sam 2	Kermesse	APEL
sam 9	Rando équestre	Amicale laïque
dim 10	Elections législatives	Pôle périscolaire
dim 10	Rando équestre	Amicale laïque
dim 17	Elections législatives	Pôle périscolaire
sam 24	Fête de la chasse / vide grenier	
dim 25	Fête de la chasse / vide grenier	
jeu 28	Repas	Fils d'Argent

Juillet

sam 14	Vide grenier	Plourh'Anim
sam 21	Fête communale	Comité des Fêtes
dim 22	Fête communale	Comité des Fêtes

Septembre

dim 2	Trail Vert et Bleu	Amicale laïque

Octobre

sam 6	Buffet campagnard	UNC
sam 13	Théâtre	Amicale Laïque
dim 14	Théâtre	Amicale Laïque
ven 26	Boum des ados	APE

Novembre

dim 11	Repas des anciens	Commune
dim 18	Bourse aux Jouets	APE
sam 24	Ass. générale + repas	Comité des Fêtes

Décembre

sam 1	Couscous dansant	Fils d'Argent
ven 21	Boum des ados	Ecole Lucie Aubrac
sam 22	Marché de Noël	Plourh'Anim

